

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 2 octobre 2019

Date de la

Convocation :

26 septembre 2019

Date d'Affichage :

4 octobre 2019

Objet : Délibération n° 2019-110

Assistance juridique : convention avec Maître Yann ROUANET.

**L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, GRANET Céline, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PESQUE Caroline, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentés : CAZAN Alexandre par PESQUE Caroline, CORDIER Georges par ARNAUD Patricia.

Absents excusés : MM. CAZAN Alexandre, CORDIER Georges.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose qu'il serait intéressant pour la commune d'avoir une assistance juridique dans l'application de la législation et de tout autre question résultant du fonctionnement quotidien de la mairie.

VU la proposition de Maître Yann ROUANET, avocat à Briançon, 4. Avenue de la République pour effectuer cette mission au prix annuel de 3 474.00 €. TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat d'assistance Juridique avec Maître Yann ROUANET.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE